

Rapporteur : Mme ROGER-MOIGNEU

48744

33 - Insertion

Appel à projets - Points accueil emploi 2023

Le lundi 20 novembre 2023 à 14h19, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous la présidence de Mme COURTEILLE.

Au moment du vote de la présente délibération,

Étaient présents : Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEAUX, Mme BOUTON, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. LEPRETRE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs : Mme BRUN (pouvoir donné à M. LAPAUSE), M. CHENUT (pouvoir donné à Mme COURTEILLE), M. DÉNÈS (pouvoir donné à Mme LE FRÈNE), Mme FAILLÉ (pouvoir donné à M. BOHANNE), Mme FÉRET (pouvoir donné à M. LEPRETRE), Mme MORICE (pouvoir donné à M. SORIEUX), Mme MOTEL (pouvoir donné à M. MORAZIN), M. PAUTREL (pouvoir donné à Mme BIARD), M. SALMON (pouvoir donné à Mme ROCHE)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h35.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération de la Commission permanente en date du 9 mai 2023 ;

Exposé :

Le Département d'Ille-et-Vilaine soutient les Points accueil emploi afin de les encourager à développer une offre de services innovante ciblée sur le retour et le maintien dans l'emploi des personnes bénéficiaires du revenu de solidarité active. Il a lancé en juin 2023 un appel à projets (7^{ème} édition).

A l'issue de la procédure, huit dossiers de candidature ont été réceptionnés provenant de :

- Montfort Communauté, « Agit'emploi »,
- Liffré Cormier Communauté, « Nouvelle dynamique vers l'emploi »,
- iLOZ Maison de services et de l'emploi du Pays de Pipriac, « Construisons ensemble notre avenir professionnel »,
- La Communauté de communes de Saint-Méen Montauban, « Des ressources en action »,
- Roche aux Fées Communauté, « Mise en place d'un parcours mieux être et découverte du territoire »,
- Bretagne Porte de Loire Communauté, « Redynamiser le retour à l'emploi par la valorisation »,
- Fougères agglomération, « Les clés pour rebondir »,
- Vitré Communauté, « Valorise ! ».

Le projet de Montfort Communauté a pour objectif d'accompagner les personnes allocataires du revenu de solidarité active vers la construction d'un projet professionnel leur permettant d'accéder à une formation ou à un emploi. Le projet se décline en deux temps : un premier temps consacré à des ateliers centrés sur la « confiance en soi » et un deuxième temps intensif et partenarial dédié à la construction du projet professionnel, qui inclut l'apprentissage des techniques de recherche d'emploi, l'accès aux outils numériques, des visites d'entreprise et la présentation des ressources du territoire.

Pour la réalisation de ce projet, Montfort Communauté sollicite le Département pour une participation d'un montant de 8 541 €, pour un montant total du projet de 12 202 €.

Le projet de Liffré Cormier Communauté vise à renforcer la confiance en soi des personnes allocataires du revenu de solidarité active fragilisées par une situation d'inactivité professionnelle en vue de recréer une dynamique de recherche d'emploi. Ce projet prévoit l'animation d'ateliers thématiques centrés sur la confiance en soi et le projet professionnel, étape préalable à des périodes d'immersion ou de travail au sein des communes de l'établissement public de coopération intercommunale et des entreprises du territoire.

Pour la réalisation de ce projet, Liffré Cormier Communauté sollicite le Département pour une participation d'un montant de 5 589 € pour un montant total du projet de 7 994 €.

Le projet de iLOZ Maison de services et de l'emploi du Pays de Pipriac vise à permettre aux personnes allocataires du revenu de solidarité active de mieux identifier leurs compétences afin de mettre en œuvre un projet professionnel adapté à leurs motivations et aux réalités du territoire. Ce projet articule un accompagnement collectif d'une durée de 8 semaines à raison d'une journée par semaine complété par des entretiens individuels.

Pour la réalisation de ce projet, iLOZ Maison de services et de l'emploi du Pays de Pipriac sollicite le Département pour une participation d'un montant de 7 484 € pour un montant total du projet de 11 284 €.

Le projet de la Communauté de communes de Saint-Méen Montauban vise à engager une action d'accompagnement individualisé auprès de dix participants, centrée sur la levée des freins périphériques à l'emploi, l'accès aux droits, l'appropriation des outils numériques et l'identification des compétences transverses nécessaires à l'insertion professionnelle. Une action ciblée sur la confiance en soi et la préparation aux entretiens professionnels animée par deux prestataires viendra compléter l'accompagnement individualisé.

Pour la réalisation de ce projet, la Communauté de communes de Saint-Méen Montauban sollicite le Département pour une participation d'un montant de 5 600 € pour un montant total du projet de

7 000 €.

Le projet de Roche-aux-Fées Communauté s'adresse aux personnes allocataires du revenu de solidarité active éloignées des structures de l'emploi. Le porteur de projet entend engager un travail sur la confiance en soi nécessaire à l'insertion professionnelle des participants mais également un travail de rapprochement avec les structures et les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle. Le projet intègre une série d'ateliers thématiques centrés sur la confiance en soi ainsi que des visites des structures d'insertion et des entreprises du territoire.

Pour la réalisation de ce projet, Roche aux Fées Communauté sollicite le Département pour une participation d'un montant de 3 100 € pour un montant total du projet de 3 876 €.

Le projet de Bretagne Porte de Loire Communauté vise à accompagner des personnes allocataires du revenu de solidarité active sous la forme d'ateliers collectifs centrés sur l'estime de soi et la construction du projet professionnel. Cette série d'ateliers sera complétée par un travail partenarial à engager pour lever les freins périphériques à l'emploi ainsi que des entretiens individuels visant à préparer les participants aux entretiens de recrutement.

Pour la réalisation de ce projet, la communauté de communes de Bretagne Porte de Loire Communauté sollicite le Département pour une participation d'un montant de 2 380 € pour un montant total du projet de 2 975 €.

Le projet de Fougères Agglomération vise à favoriser l'accès aux droits ainsi que le développement des compétences numériques utiles à l'insertion professionnelle des personnes allocataires du revenu de solidarité active. Il comprend la réalisation d'ateliers collectifs thématiques, d'entretiens individuels ainsi que la visite de chantiers d'insertion et des services de l'insertion et de l'emploi implantés localement.

Pour la réalisation de ce projet, Fougères Agglomération sollicite le Département pour une participation d'un montant de 1 564 € pour un montant total du projet de 1 955 €.

Le projet de Vitré Communauté vise à accompagner les personnes allocataires du revenu de solidarité active dans la définition de leur projet et de leur parcours professionnel. La première étape de l'action consistera à évaluer les compétences, les motivations et les besoins des participants. La deuxième étape sera consacrée à la réalisation d'ateliers collectifs (sophrologie et image de soi), d'entretiens individuels et à l'identification des ressources du territoire.

Pour la réalisation de ce projet, Vitré Communauté sollicite le Département pour une participation d'un montant de 2 945 € pour un montant total du projet de 3 681 €.

Décide :

- d'attribuer des subventions d'un montant total de 37 203 €, détaillées dans le tableau joint en annexe, aux bénéficiaires suivants :

- . 8 541 € pour Montfort Communauté,
- . 5 589 € pour Liffré Cormier Communauté,
- . 7 000 € pour la Communauté de communes de Saint-Méen Montauban,
- . 3 100 € pour Roche-aux-Fées Communauté,
- . 2 380 € pour Bretagne Porte de Loire Communauté,
- . 1 564 € pour Fougères Agglomération,
- . 2 945 € pour Vitré Communauté,
- . 7 484 € pour iLOZ Maison de services et de l'emploi du Pays de Pipriac.

Vote :

Pour : 52

Contre : 0

Abstentions : 0

Ne prend pas part au vote : M. MARTINS, M. PICHOT

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 27 novembre 2023

ID : CP20231864V4

Pour extrait conforme